



Dossier ressource mathématiques – physique-chimie

A la fin de ce flash info, vous trouverez un dossier ressources vous permettant de retrouver, entre autre, les programmes et les modalités d'évaluations ...

Formations proposées par la [DRANE](#). Flyer en fin de dossier ressources.

Inscriptions aux concours 2026 de recrutement d'enseignants et CPE

Avec la réforme du recrutement et de la formation initiale des professeurs, mise en œuvre à la rentrée 2025, les concours externes sont désormais accessibles dès le niveau bac+3. À titre transitoire, certains concours continuent toutefois d'être organisés à bac+5. Les inscriptions se dérouleront en deux temps forts : du 18 septembre au 6 novembre 2025 pour les concours externes à bac+5, ainsi que pour les concours internes et troisièmes concours (CRPE, Capes, Capet, Capeps, Caplp); puis du 14 octobre au 2 décembre 2025 pour les concours externes à bac+3 (CRPE, Capes, Capet, Capeps, Caplp et CPE – disciplines d'enseignement général). Afin d'accompagner cette phase d'inscriptions, une campagne nationale se déploie du 18 septembre au 2 décembre. Conçue pour toucher un public plus large et plus jeune, elle met en lumière les bénéfices du métier pour les élèves comme pour les professeurs et incite les étudiants à s'inscrire aux concours dès la licence (L3).

[Toute l'information sur les concours](#)

Engagement

Du 15 septembre au 4 octobre, les semaines de l'engagement permettent aux jeunes des collèges et des lycées d'être sensibilisés à l'engagement sous toutes ses formes dans leur établissement et en dehors. C'est l'occasion de les informer des possibilités de devenir volontaire, bénévole, réserviste. À l'occasion d'un temps de sensibilisation, les lycéens prennent connaissance de leurs droits et devoirs, découvrent le fonctionnement des instances lycéennes et la vie de l'établissement, rencontrent et échangent avec leurs représentants lycéens. Les associations partenaires de l'école se font également connaître des lycéens et les invitent à l'engagement, dans et hors du lycée.

[Les semaines de l'engagement](#)

Précarité alimentaire

L'insécurité alimentaire est élevée (62 %) et en hausse (+ 4 points par rapport à l'an dernier) chez les 18-24 ans. Dans le détail, 29 % de jeunes sont en situation d'insécurité alimentaire modérée et 33 % en situation d'insécurité alimentaire sévère. 37 % indiquent ne pas pouvoir dépasser 55 euros pour leurs courses alimentaires hebdomadaires. Pour 83 % d'entre eux, il s'agit d'un budget sur lequel ils sont vigilants. Choisir des produits plus abordables mais de qualité inférieure est un réflexe pour près de la moitié des jeunes, y compris sur les produits qu'ils consomment le plus (42 % le font à chaque fois qu'ils font leurs courses).

[Enquête Toluna-Harris / Fondation Nestlé France](#) (16 septembre 2025)

Engagement des jeunes

En 2025, 43 % des jeunes de 15 à 30 ans déclarent donner du temps bénévolement à une association. Quoiqu'en baisse par rapport à 2024 (- 2 points sur le bénévolat régulier), l'engagement des jeunes s'avère plus important que celui des autres générations : 23 % chez les 31-50 ans, 15 % chez les 51 ans et plus. On constate aussi une concentration des actions de bénévolat en 2025 : 57 % des jeunes bénévoles réguliers ne s'engagent que pour un domaine (+ 17 points), quand les engagements multiples étaient plus fréquents en 2024 (60 % contre 43 % en 2025).

[Enquête INJEP /DJEPVA](#) (16 septembre 2025)



Régulation des contenus



75 % des parents estiment bien connaître les contenus que leurs enfants consultent en ligne et 57 % indiquent avoir mis en place des dispositifs de contrôle parental pour encadrer leurs usages numériques. Pour autant 49 % déclarent avoir déjà été choqués par les contenus consultés par leurs enfants. 91 % des parents se montrent ainsi très favorables à une classification des contenus en ligne comme c'est le cas pour les contenus télévisuels, évoquant la responsabilité des plateformes (totale, 48 % ou partagée, 49 %) dans les contenus qu'elles diffusent.

[Enquête IPSOS / CESI \(17 septembre 2025\)](#)

Classe prépa-seconde



Mis en œuvre à la rentrée 2024 pour accueillir des élèves de troisième sans diplôme national du brevet, le dispositif prépa-seconde consolide les acquis des élèves et prépare leur entrée en seconde générale et technologique ou professionnelle. Ce dispositif a montré des effets très positifs sur la remobilisation des élèves, la restauration de leur confiance en eux et la construction progressive de leur projet d'orientation. La classe prépa-seconde est aussi perçue comme complémentaire à d'autres dispositifs (seconde passerelle etc.). Toutefois, les effets sur les fondamentaux scolaires sont, en majorité, jugés plus modestes. L'IGÉSR émet quatre recommandations visant à consolider le dispositif reconduit dans 80 établissements à la rentrée 2025.

[Le rapport de l'IGÉSR](#)

Séjours de cohésion



Selon l'Assemblée nationale, le SNU, lancé en 2019, peine à remplir ses objectifs. Si les séjours de cohésion sont plébiscités par les jeunes volontaires, ils sont critiqués par une majorité d'acteurs éducatifs, notamment pour leur faible impact en matière de mixité sociale et d'engagement citoyen. Leur pilotage a été jugé flou, leur déploiement inégal et leur coût élevé – près de 400 millions d'euros sur six ans. Les rapporteurs estiment que le dispositif devrait être remplacé par des politiques plus lisibles, en s'appuyant notamment sur l'école et l'éducation populaire.

[Le rapport d'information de l'Assemblée nationale](#)

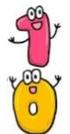
Compétences psychosociales



Au collège, les compétences psychosociales et le bien-être varient selon le niveau scolaire, le statut socio-économique et le sexe. La réussite scolaire et un milieu favorisé s'accompagnent d'une meilleure estime de soi et d'un plus grand sentiment d'efficacité personnelle, mais influencent peu la motivation et le bien-être. Les élèves issus de milieux défavorisés mais performants scolairement présentent des compétences psychosociales supérieures à la moyenne. Enfin, les filles se disent plus efficaces à l'école, surtout en français, mais affichent une estime de soi plus fragile que les garçons en fin de collège.

[Note d'information de la DEPP n° 25.51 \(septembre 2025\)](#)

Mobilité internationale



En 2024, 329 100 étudiants étrangers en mobilité internationale sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France, soit 12 % des effectifs (+ 3 % en un an, + 38 % en dix ans). La progression est particulièrement portée par l'Afrique subsaharienne (+ 9 % en un an) et l'Asie-Océanie (+ 3 %). Les flux en provenance du Maghreb se stabilisent, tandis que ceux d'Amérique reculent (- 4 %). Les étudiants marocains, algériens et chinois restent les plus représentés. Par ailleurs, les écoles de commerce accueillent désormais trois fois plus d'étudiants étrangers qu'il y a dix ans, atteignant 20 % de leurs inscrits.

[Note flash du SIES n° 25.22 \(septembre 2025\)](#)



Apprentissage dans l'enseignement supérieur

En 2024, les centres de formation d'apprentis accueillent 657 900 étudiants préparant un diplôme de l'enseignement supérieur. La hausse des contrats se poursuit mais ralentit : entre 2022 et 2024, le nombre d'apprentis du supérieur augmente de 14 % contre une hausse de 78 % entre 2020 et 2022. Pour une majorité de formations, l'augmentation du nombre d'apprentis entre 2023 et 2024 est plus faible que celle constatée entre 2022 et 2023. La part des étudiants dans le privé progresse : 77 % des apprentis du supérieur sont dans des établissements privés, un chiffre en hausse après avoir été stable à environ 60 % entre 2012 et 2019.

[Note flash du SIES n° 25.21](#) (septembre 2025)



Mobilité des enfants

La majorité des enfants vivent dans un environnement très motorisé et un tiers utilisent quotidiennement la voiture. Néanmoins, la marche reste le mode le plus fréquent : 45 % des moins de 18 ans marchent tous les jours ou presque. Le vélo bénéficie d'une très large diffusion (85 % des enfants en sont équipés) mais il reste cantonné la plupart du temps à un usage récréatif. Seuls 6 % l'utilisent quotidiennement. Plus de trois quarts des parents considèrent la marche plus dangereuse pour les enfants qu'à leur époque et 90 % s'inquiètent de la sécurité routière.

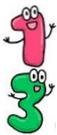
[Étude de l'ADEME sur la mobilité des enfants](#) (septembre 2025)



Innovation

En 2025, la France perd une place et recule au 13e rang du classement de l'Indice mondial de l'innovation. La Suisse, la Suède, les États-Unis, la Corée du Sud et Singapour arrivent en tête tandis qu'un groupe de pays à revenu intermédiaire, emmené par la Chine, l'Inde (38e), la Turquie (43e), le Vietnam (44e), les Philippines (50e), l'Indonésie (55e) et le Maroc (57e), continue de progresser dans le classement.

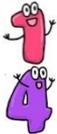
[Indice mondial de l'innovation 2025 de l'OMPI](#) (septembre 2025)



Action publique

Le Conseil d'État analyse les obstacles à l'inscription de l'action publique dans le temps long : la succession rapide de gouvernements, la polarisation du débat public ou encore la multiplication des crises ont notamment favorisé une gestion de l'immédiat et accentué l'incapacité à prévoir et planifier. Pour réinscrire l'action publique dans le temps long, le Conseil émet 20 propositions, parmi lesquelles l'importance de mieux mobiliser le savoir scientifique dans la société, dès l'école, auprès des décideurs publics ou encore d'évaluer régulièrement les politiques publiques.

[L'étude annuelle 2025 du Conseil d'État « Inscrire l'action publique dans le temps long »](#) (septembre 2025)



Lycée d'enseignement général et technologique

Modalités d'évaluation des enseignements relevant du contrôle continu pour les candidats dits individuels.

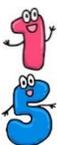
[Note de service du 25 août 2025](#) (BOENJS n° 32 du 28 août 2025)

Projet d'évaluation au lycée général et technologique.

[Note de service du 25 août 2025](#) (BOENJS n° 32 du 28 août 2025)

Règles applicables aux situations particulières d'inscription aux baccalauréats général et technologique : passation des épreuves, dispenses, conservation des notes.

[Note de service du 25 août 2025](#) (BOENJS n° 32 du 28 août 2025)



Généralités

- Le DNB atteste du niveau atteint à la fin du cycle 4 ;
- Le DNB n'est pas obligatoire pour entrer en seconde ;
- Pour l'obtenir il faut au moins **10/20** de moyenne finale.

Fin du DNB avec 800 pts

Calcul de la note finale

- **Contrôle continu** : 40 % de la note finale
Moyenne annuelle de toutes les matières
- **Épreuve finale** : 60 % de la note finale
6 épreuves notés sur 20 (5 écrites et 1 orale)

Fin du 50% - 50%

Les épreuves finales écrites



Français
Coef : 2



Maths
Coef : 2



Hist-géo
Coef : 1,5



Sciences
Coef : 2

+ **EMC** (Coef : 0,5 – sous épreuve séparée d'Hist-géo)



Préambule

Dans le but **d'élever le niveau d'exigence et d'ambition pour tous les élèves**, les modalités d'attribution du diplôme national du brevet (DNB) seront modifiées à partir de la session 2026.

Diplôme National du Brevet 2026

40%

60%

L'Épreuve orale

Porte sur **l'enseignement d'histoire des arts** ou sur l'un des projets menés au cours des **EPI** ou projet lié à un des **4 parcours** : Avenir, Culture, Santé, Citoyen.
Coefficient : 2
Objectif : montrer sa capacité à s'exprimer clairement à l'oral.

Explication des épreuves écrites

- **Français** : grammaire et compétences linguistiques + dictée + rédaction (3 heures) ;
- **Maths** : automatismes + problèmes + exercices + algorithmique (2 heures) ;
- **Hist-Géo + EMC** : analyse de documents, repères, développement construit, réflexion citoyenne (1,5 + 0,5 heures) ;
- **Sciences** : 2 disciplines choisies par le ministère sur les 3 (physique-chimie, SVT, technologie (1 heure)).

Les points bonus

Si choix d'un **enseignement facultatif** (LCA (latin, grec), chorale, ... alors, les **points obtenus au dessus** de la moyenne sont ajoutés à la note finale.

Les mentions

Assez bien :	≥ 12/20	🏆
Bien :	≥ 14/20	🏆 🏆
Très bien :	≥ 16/20	🏆 🏆 🏆
Très bien + félicitations jury :	≥ 18/20	🏆 🏆 🏆 🏆

[Consulter le décret n°2025-328 du 10 avril 2025](#)

[Consulter l'arrêté du 10 avril 2025](#)

[Consulter la note de service du 2 septembre 2025](#)



Dossier Ressources Mathématiques-Physique-Chimie Voie Professionnelle

Table des matières

Programmes de mathématiques et physique-chimie	1
Organisation et fonctionnement de l'inspection	3
S'informer – communiquer – partager	6
Les évaluations	11
Des ressources	18

Programmes de mathématiques et physique-chimie

Ils s'appliquent à tous les élèves et apprentis en première année ET terminale de CAP, en seconde ET première professionnelle ET terminale professionnelle, en première et deuxième année des BMA et en première et deuxième année des BP, quel que soit le diplôme.

- Programme de mathématiques de CAP (BO spécial n°5 du 11 avril 2019) :
https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP5-MEN-11-4-2019/61/9/spe629_annexe_1104619.pdf
- Programme de physique-chimie de CAP (BO spécial n°5 du 11 avril 2019) :
https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP5-MEN-11-4-2019/74/8/spe631_annexe_1104748.pdf
- Programme de mathématiques de seconde professionnelle (BO spécial n°5 du 11 avril 2019) :
https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP5-MEN-11-4-2019/26/8/spe628_annexe_1105268.pdf
- Programme de physique-chimie de seconde professionnelle (BO spécial n°5 du 11 avril 2019) :
https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP5-MEN-11-4-2019/72/6/spe630_annexe_1104726.pdf
- Programme de mathématiques de première et terminale professionnelle (BO spécial n°1 du 6 février 2020) :
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special1/MENE2003003A.htm>
- Programme de physique-chimie de première et terminale professionnelle (BO spécial n°1 du 6 février 2020) :
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special1/MENE2003004A.htm>
- Programme de mathématiques de BMA (BO spécial n° 28 du 15 juillet 2021) :
<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo28/MENE2118793A.htm>
- Programme de physique-chimie de BMA (BO spécial n° 28 du 15 juillet 2021) :
<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo28/MENE2118793A.htm>
- Programme de mathématiques de BP (BO spécial n° 30 du 29 juillet 2021) :
<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2120956A.htm>
- Programme de physique-chimie de BP (BO spécial n° 30 du 29 juillet 2021) :
<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2120956A.htm>

Certification en CAP depuis la session 2021 et Bac Pro depuis la session 2022

CAP : L'arrêté du 30 août 2019* publié au JO du 5 septembre 2019 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général. Les modalités restent le contrôle en cours de formation pour les sections mais il n'existe plus qu'**UNE SEULE** situation en mathématiques (notée sur 12 points) et **UNE SEULE** situation de physique-chimie (notée sur 8 points) de **45 minutes CHACUNE** et se déroulant en **dernière année de CAP**.

*Lien : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000039034347/>

Bac Professionnel : L'arrêté du 17 juin 2020* du JO du 5 juillet 2020 définit les nouvelles modalités d'évaluations du bac professionnel. Le Contrôle en Cours de Formation est la modalité de certification pour tous les établissements (ou sections) habilités et se déroule en **classe de première et/ou de terminale**. Nous rappelons qu'il existe quelques évolutions notoires par rapport aux anciennes modalités (moment de passation et horaires notamment).

Mathématiques : Le CCF comporte toujours **deux situations** d'évaluation. Il est préconisé que la première se déroule au **deuxième semestre de l'année de première ou au premier semestre de l'année de terminale** et l'autre au cours du deuxième semestre de l'année de terminale.

Ces situations d'évaluation ont chacune une durée de **45 minutes environ** et sont notées sur 10 points. Une proposition de note sur 20 est établie en additionnant ces deux notes. La note définitive est délivrée par le jury.

Ces situations doivent être construites à partir de la nouvelle grille de compétences définit dans les programmes. Un exercice au moins comporte une ou deux questions dont la résolution se fait en présence de l'examinateur. Ces questions nécessitent **l'utilisation d'outils numériques** par les candidats et permettent d'évaluer les capacités à expérimenter, à utiliser une simulation, **à mettre en œuvre des algorithmes**¹, à émettre des conjectures ou contrôler leur vraisemblance.

Physique-Chimie : Le CCF comporte toujours **deux situations** d'évaluation. Il est préconisé que la première se déroule au **deuxième semestre de l'année de première ou au premier semestre de l'année de terminale** et l'autre au cours du deuxième semestre de l'année de terminale.

Ces situations d'évaluation ont chacune une durée de **1 heure maximale** et sont notées sur 10 points. Une proposition de note sur 20 est établie en additionnant ces deux notes. La note définitive est délivrée par le jury.

Ces situations doivent être construites à partir de la nouvelle grille de compétences définit dans les programmes. Elles s'appuient chacune sur une ou deux activités expérimentales composées d'une ou plusieurs expériences dont certaines peuvent être assistées par ordinateur.

*Lien : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000042080678/>

¹ Nous attendons au moins une question faisant appel à la programmation et/ou à l'algorithmique dans **chaque situation** de CCF.

Le livret scolaire lycée pro :

Le livret scolaire pour le Baccalauréat professionnel (LSL Pro) (Arrêté du 17-6-2020 - BO n° 28 du 10 juillet 2020) permet la délivrance de l'attestation de réussite intermédiaire en fin de première. Elle n'a pas de valeur certificative.

Le LSL Pro est un outil d'aide à la décision des jurys du baccalauréat, le livret scolaire numérique du lycée facilite l'accès des élèves et de leurs familles aux informations qui les concernent. Il a également pour objectifs d'aider les enseignants dans les tâches d'évaluation et d'améliorer la fiabilité de l'ensemble de la procédure.

*Lien : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo28/MENE2012530A.htm>

Le test de positionnement en début de lycée

Les tests de positionnement en mathématiques, auront lieu dès la mi-septembre afin d'en faciliter l'exploitation par les équipes pour tous les élèves de **seconde professionnelle** et **première année de CAP**. Les résultats individuels et par classe seront disponibles dès le lendemain des passations. Par ailleurs, dès le début des passations un document présentant la moitié des exercices passés par les élèves sera mis à disposition des équipes pédagogiques.

Vous trouverez sur eduscol plusieurs documents pour mieux vous informer du contenu et des principes de ces tests :

<https://www.education.gouv.fr/le-test-de-positionnement-en-debut-de-lycee-7454>

- descriptifs des séquences ;
- diaporama de présentation ;
- simulation de test/test d'entraînement ;
- propositions d'exploitations pédagogiques.

Organisation et fonctionnement de l'inspection de l'éducation nationale de mathématiques – physique – chimie

Répartition des établissements entre les deux IEN de mathématiques-physique-chimie de l'académie

<p>Françoise DUFAU Inspectrice de l'Éducation Nationale Mathématiques - Physique - Chimie</p> <p>Rectorat de l'Académie de Lyon 92, rue de Marseille, BP 7227 69354 LYON Cedex 07</p> <p>francoise.dufau@ac-lyon.fr</p>	<p>EREA PHILIBERT COMMERSON LP ALEXANDRE BERARD LP GABRIEL VOISIN LP GEORGES CHARPAK LP MARCELLE PARDE</p> <p>SEP-LPo ARBEZ CARME SEP-LPo INTERNATIONAL SEP-LPo PAUL PAINLEVE SEP-LPo SAINT-EXUPERY SEP-LPo XAVIER BICHAT SEP-LPo DE LA COTIERE SEP-LPo JOSEPH-MARIE CARRIAT SEP-LPo DU BUGEY</p>	Lycées publics	AIN
	<p>LPP SAINT JOSEPH BOURG EN BRESSE LPP SAINT JOSEPH MIRIBEL LPP INSTITUTION SAINT ANNE – LAMA -BELLEY</p> <p>SEP-LPoP JEANNE D'ARC</p>	Lycées privées	
	<p>EREA CITE SCOLAIRE RENE PELLET LP ALFRED DE MUSSET LP ANDRE CUZIN LP DIDEROT LP DU 1^{ER} FILM LP GEORGES LAMARQUE LP GUSTAVE EIFFEL LP HELENE BOUCHER LP JEAN LURCAT LP LES CANUTS LP LOUISE LABE LP MAGENTA LP MARIE CURIE LP FRANÇOIS CEVERT LP EMILE BEJUIT (AUTOMOBILE)</p> <p>SEP-LPo AIGUERANDE SEP-LPo CAMUS-SERMENAZ SEP-LPo CHARLIE CHAPLIN SEP-LPo CLAUDE BERNARD SEP-LPo EDOUARD BRANLY SEP-LPo FRANCOIS RABELAIS SEP-LPo FREDERIC FAYS SEP-LPo HECTOR GUIMARD SEP-LPo LOUIS ARMAND</p>	Lycées publics	RHONE
	<p>LPP ATELIERS APPREN DE L'INDUSTRIE LPP ATELIER APPRENT GORGE DE LOUP LPP CARREL LPP DE LA COIFFURE DE LYON LPP DES ARTS DE LA COIFFURE LPP DON BOSCO LPP JAPY LPP NOTRE DAME VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE LPP O R T LPP SAINT CHARLES LPP SAINT JOSEPH – LYON 07 LPP SAINT MARC LPP SOCIETE ENSEIG. PROF. DU RHONE</p> <p>SEP-LPoP JEHANNE DE FRANCE</p>	Lycées privées	

<p>Jean-Christophe GAUFFRE Inspecteur de l'Éducation Nationale Mathématiques - Physique - Chimie</p> <p>Rectorat de l'Académie de Lyon 92, rue de Marseille, BP 7227 69354 LYON Cedex 07</p> <p>jean-christophe.gauffre@ac-lyon.fr</p>	LP BARTHELEMY THIMONNIER LP CAMILLE CLAUDEL LP DANIELLE CASANOVA LP EDMOND LABBE LP FERNAND FOREST LP GUSTAVE EIFFEL LP JACQUES DE FLESSELLES LP JOSEPH-MARIE JACQUARD LP MARC SEGUIN LP TONY GARNIER SEP-LPo ARAGON-PICASSO SEP-LPo FRANCOIS MANSART SEP-LPo JACQUES BREL SEP-LPo RENE CASSIN SEP-LPo COLONEL ARNAUD BELTRAME	Lycées publiques	RHONE
	LPP CHEVREUL LESTONNAC LPP JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE LPP LA FAVORITE SAINTE THERESE LPP LA MACHE LPP LA VIDAUDE LPP ORSEL LPP SAINT LOUIS-SAINT BRUNO LPP NOTRE DAME GIVORS	Lycées privés	
	EREA NELSON MANDELA LP ADRIEN TESTUD LP ALBERT CAMUS LP ALBERT THOMAS LP BEAUREGARD LP BENOIT CHARVET LP BENOIT FOURNEYRON LP CARNOT LP CLAUDE LEBOIS LP DU HAUT FOREZ LP ETIENNE MIMARD LP ETIENNE LEGRAND LP HOTELIER LP JACOB HOLTZER LP PIERRE COTON LP PIERRE DESGRANGES LP RENE CASSIN SEP-LPo JEREMIE DE LA RUE	Lycées publiques	LOIRE
	LPP ARAGO LPP ASS FOREZIEENNE EC PRODUCTION LPP DES MONTS DU LYONNAIS LPP ENSEMBLE SCOLAIRE LA SALLE LPP JEAN-BAPTISTE D'ALLARD LPP LE MARAIS SAINTE THERESE LPP NOTRE DAME DES COLLINES LPP SAINT ENNEMOND LPP SAINT JOSEPH LPP SAINTE ANNE LPP SAINTE CLAIRE LPP SAINTE MARIE LPP SAINTE MARIE LA GRAND'GRANGE LPP TEZENAS DU MONTCEL SEP-LPoP LA SALESIEENNE SEP-LPoP PR LE RENOUVEAU	Lycées privés	

S'informer – communiquer – partager

Messagerie électronique :

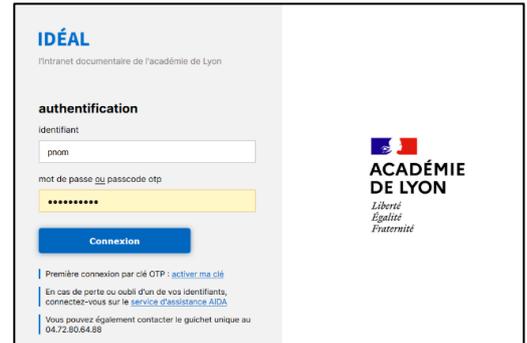
Tout enseignant titulaire, stagiaire, alternants, ou **contractuel**, de l'enseignement public ou privé sous contrat dispose d'une adresse électronique professionnelle (généralement prenom.nom@ac-lyon.fr). On peut y accéder à l'adresse suivante : <https://webmail.ac-lyon.fr/> . Nous communiquons régulièrement sur cette adresse. Il est donc indispensable de la relever régulièrement ou de transférer automatiquement vers un autre compte. Mais nous vous conseillons fortement de configurer un logiciel « courriel » (ex **Thunderbird**) pour recevoir votre courrier professionnel sur un compte spécifique. Pour les personnes nouvellement nommées dans l'académie qui n'auraient pas encore activé leur compte, l'identifiant est en principe l'initial du prénom suivi du nom (« pnom ») et le premier mot de passe est le NUMEN. Pour tout renseignement, se connecter à : <https://assistance.ac-lyon.fr/aida/>

Pour toute question liée à l'inspection ou à un dossier pédagogique, nous vous demandons d'écrire directement à l'inspecteur concerné **en mettant en copie votre supérieur hiérarchique** s'il s'agit d'un sujet concernant l'établissement. **Pour des questions plus générales vous pouvez écrire aux deux inspecteurs simultanément : ien-eg-math-sciences@ac-lyon.fr**. Pour des raisons de sûreté et de déontologie, seuls les courriels utilisant l'adresse professionnelle recevront une réponse.

Portail intranet académique :

<https://ideal.ac-lyon.fr/>

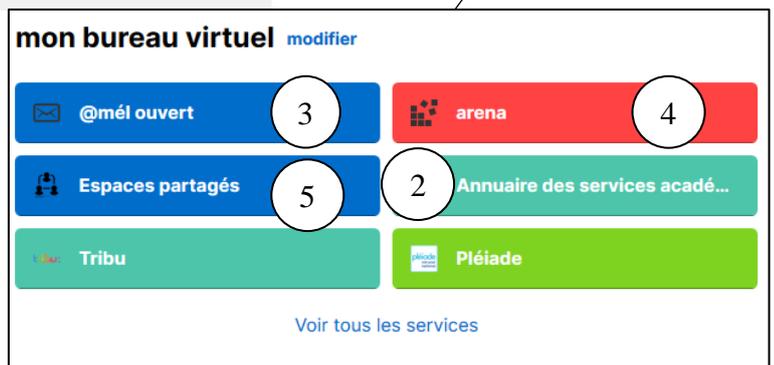
Le portail intranet documentaire de l'académie de Lyon (Idéal : <https://ideal.ac-lyon.fr/>) est un outil de communication sécurisé entre les agents de l'éducation nationale et assimilés (ceux qui possèdent une adresse électronique @ac-lyon.fr). Il est aussi accessible par un onglet en haut à droite du [site internet académique](#). Son ergonomie a évolué depuis l'an dernier.



A. La page d'accueil est consacrée aux informations institutionnelles tous services confondus, à votre destination, consultable comme une page internet. Elle contient des informations différentes suivant le statut de celui qui est connecté. Le principe du portail est de permettre à tout agent connecté de pouvoir accéder à de multiples services sans avoir besoin de rentrer à chaque fois son mot de passe.

En vous connectant la première fois vous devrez configurer en cliquant sur le menu de services professionnels que vous souhaitez mettre en favori

(1) retrouve les différents services notamment l'annuaire du rectorat (2), Webmail (3), ARENA (4) qui donne accès à I-PROF, GAIA (accès au PAF), IMAGIN' ... mais aussi l'espace administratif partagé Math-Sciences réservé aux enseignants Maths Sciences de la voie professionnelle (5).

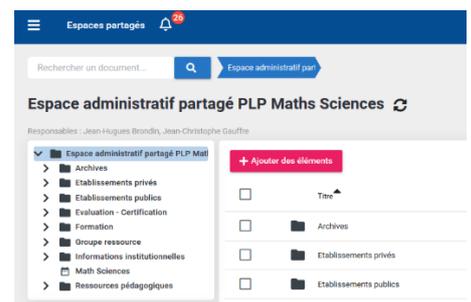


B. Espace administratif partagé PLP Maths Sciences :

<https://ideal.ac-lyon.fr/nuxeo/eci/#!/browse/pedagogie/workspaces/plp-maths-sciences>

Pour la plupart des dossiers, les enseignants sont généralement simples lecteurs.

La capture d'écran qui vous est présentée ci-contre ne correspond pas à celle que vous verrez car chacun n'a pas accès au même dossier.



Nous vous donnons donc la structure des dossiers auxquels vous avez accès.

- **Évaluation – Certification :**

- Épreuve orale de contrôle du Bac Pro : *espace d'échanges seulement accessible aux examinateurs au moment de l'oral de contrôle*
- Informations institutionnelles
 - Maquettes académiques (*obligatoires pour les CCF*)
 - Réglementation
- Mathématiques
- Physique-chimie

} *des exemples proposés par des enseignants de l'académie*

- **Informations institutionnelles :**

- Documentations diverses
- Inspection
- Programmes
- Rentrée

- **Ressources pédagogiques :** *des exemples de scénarii pédagogiques*

- **Dossier de votre établissement :** c'est dans ce dossier que devront être déposés les CCF de l'année 2021-2022.

M@gistère : espace collaboratif Mathématiques Physique-Chimie de Lyon

<https://magistere.education.fr/ac-lyon/course/view.php?id=5396§ion=1>

Session de formation ► Second degré S ► Espaces Collaboratifs ► ESPACE COLLABORATIF MATHS-PHYSIQUE-CHIMIE ► Accueil

ESPACE COLLABORATIF MATHS-PHYSIQUE-CHIMIE LYON ★

SOMMAIRE

- Accueil
- Programmes : Généralités
- Automatismes
- Algorithmique et programmation
- Electricité
- Co-intervention
- Mesures et incertitudes
- Les indispensables pour enseigner
- Continuité pédagogique

Accueil

Vous êtes dans un espace collaboratif qui est, entre autre, le lieu de partage des ressources diffusées lors des formations institutionnelles. Tous les enseignants Mathématiques Physique Chimie de la voie professionnelle de l'académie de Lyon sont inscrits à cet espace. La première partie est essentiellement consacrée **aux nouveaux programmes de mathématiques-physique-chimie de CAP et de bac professionnel**. On trouve aussi des documents produits par les enseignants pendant les journées de formations.

L'espace est configuré pour un accès par thème. Ces modules sont accessibles sur la partie gauche de votre écran.

- **Programmes-généralités** : Se trouvent toutes les ressources concernant les programmes en général et notamment les diaporamas diffusés lors des formations.
- **Automatismes** : Se trouvent toutes les ressources concernant la partie spécifique **Automatismes** des programmes de mathématiques ;
- **Algorithmique et programmation** : Se trouvent toutes les ressources concernant la partie spécifique **Algorithmique et programmation** des programmes de mathématiques ;
- **Électricité** : Se trouvent toutes les ressources concernant la partie spécifique **Électricité** des programmes de physique-chimie
- **Co-intervention** : Se trouvent toutes les ressources concernant la **Co-intervention**
- **Mesures et incertitudes** : Se trouvent toutes les ressources concernant cette nouveauté de programmes de première et terminale de physique-chimie
- **Les indispensables pour enseigner** : ce module est prioritairement destiné aux professeurs stagiaires et aux enseignants contractuels, mais chaque enseignant, quelle que soit son ancienneté peut y trouver des ressources.
- **Continuité pédagogique** : ce module a été ouvert dès l'annonce de la fermeture des établissements suite à la crise sanitaire

Cet espace collaboratif M@gistère, ouvert au printemps 2019 pour accompagner les formations aux nouveaux programmes, comme un espace de formation et de ressources est ouvert à tous les enseignants de l'académie de Lyon (avec les identifiants académiques). Il est devenu un lieu collaboratif fortement utilisé pendant le confinement 2020. On retrouve l'ensemble des ressources diffusées lors des formations, des documents proposés par les participants et commentés par les formateurs du groupe ressource académique, les capsules vidéos mais aussi un forum de discussion et un lieu de chat. C'est une plateforme d'information et de formation. Nous rappelons que toutes les formations à public désigné sont désormais « hybrides » (formation en présentiel et en distanciel). La connexion et les activités proposées en distanciel sont indispensables pour la cohérence de la formation et donc obligatoires.

Voici son contenu :

- Programmes-généralités : toutes les ressources concernant les programmes en général et notamment les diaporamas diffusés lors des formations.
- Automatismes : toutes les ressources concernant la partie spécifique Automatismes des programmes de mathématiques ;
- Algorithmique et programmation : toutes les ressources concernant la partie spécifique algorithmique et programmation des programmes de mathématiques ;

- Électricité : toutes les ressources concernant la partie spécifique Électricité des programmes seconde de physique-chimie.
- Co-intervention : toutes les ressources concernant la Co-intervention.
- Mesures et incertitudes : toutes les ressources concernant ce nouveau module des programmes première et terminale de physique-chimie.
- Les indispensables pour enseigner : ce module est prioritairement destiné aux professeurs stagiaires et aux enseignants contractuels, mais chaque enseignant, quelle que soit son ancienneté peut y trouver des ressources.
- Continuité pédagogique : ce module a été ouvert dès l'annonce de la fermeture des établissements suite à la crise sanitaire.

Portail tube de Mathématiques Physique-chimie



Les vidéos de Mathématiques Physique-chimie déposées sur le portail tubes qui regroupe l'ensemble des productions vidéo réalisées par le groupe disciplinaire de l'académie de Lyon sous la direction des IEN Mathématiques - Physique-Chimie ainsi que les vidéos institutionnelles réalisées par ces derniers. Ces vidéos viennent en complément des formations et sont intégrées à l'espace collaboratif M@gistère des PLP Mathématiques Physique-Chimie.

Algorithmique :



Algorithmique et programmation

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/7BVnamGX4KXJNEayTK2zgh>



Algorithmique : de Scratch à Python en seconde professionnelle

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/q8Q5LuJo85kNZhzMgRHW9z>



Algorithmique en première professionnelle 1/4

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/349VX83BsCSmHR1MbijcUH>



Algorithmique en première professionnelle 2/4

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/kNGuHnX2S9jT7YFGpur3aR>



Algorithmique en première professionnelle 3/4

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/nFrCUJaKQNqxEyJsQhN4mA>



Algorithmique en première professionnelle 4/4

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/4b8qkx939voejhosYK97BJ>



Automatismes :



Automatismes pour élèves

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/we7Z81xPavL1xM3PG2b9WV>



AUTOMATISMES

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/dX8Z2v85hrkWUKDDpzipagF>



Électricité et capteur :



Électricité Capteur

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/wx9fKgzyWUak3QKvpXZ7Ua>

Électricité Capteur



Etude du capteur CTN

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/xvmTQvPbZDVjEnSEg6Jafn>

Etude du capteur CTN



Analyse des productions - ElectricitéV2

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/2FXNebLRVzGtqd92eYPjbf>

Analyse des productions ElectricitéV2



Mesures et incertitudes :



Mesures incertitudes

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/b1AEx1pSCdX5xYvESxgp7b>

Mesures incertitudes



Co-intervention :



Co-intervention - capsule 1

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/wkNDhdSjzRv7pEgKxX81oS>

Co-intervention - capsule 1



Co-intervention - capsule 2

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/7D2LdibwE2eWEYQHJ5pUTK>

capsule 2 sur 4 co-intervention



Co-intervention - capsule 3

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/u1BnKhXhdUixdzeNsx1op>

capsule 3 sur 4 co-conception



Co-intervention - capsule 4

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/6PhJto8Sdj2aC13fAKKJnL>

capsule 4 sur 4 co-conception



Évaluation :



Evaluation Bac Pro Mathématiques Physique-Chimie

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/gL3ip5SAEGPcdcG3fE9r7h>

Evaluation Bac Pro Mathématiques Physique-Chimie



L'évaluation Math Phys Chim en voie pro Volet 1

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/nLzEWPvtQygoPQvh2GP1RT>

L'évaluation Math Phys Chim en voie pro Volet 1



L'évaluation Math Phys Chim en voie pro Volet 2

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/9ZMbFrUsvpjC3bjpHwx7C>

L'évaluation Math Phys Chim en voie pro Volet 2



L'évaluation Math Phys Chim en voie pro Volet 3

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/aWasSaHZatkvWjRDFJu2sE>

L'évaluation Math Phys Chim en voie pro Volet 3



Didactique et pédagogie :



Former par compétences en Math Phys Chim en voie pro Volet 1
<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/mCpBJRqYL6Da5ZtMJFde2>



Former par compétences en Math Phys Chim en voie pro Volet 2
<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/mQY5odZ6Dfse7GRaZWSZZH>



Former par compétences en Math Phys Chim en voie pro Volet 3
<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/ak5mAYtFNuFPzQeDtRGepC>



Concevoir un cours : le scénario pédagogique



Volet 1 : Scénario Pédagogique : Généralités
<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/56ZAQ8BGutebLf1hN3mNHp>



Volet 2 : Scénario Pédagogique et démarche scientifique
<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/9w6wSztoNEv83h5f3oMQ7t>



Volet 3 : Scénario Pédagogique : Temporalité
<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/wVvbBiRQgsQ7rN6JiktZEH>



Volet 4 : Scénario Pédagogique : anticiper les outils
<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/eL7gSDFgWB4Ln8B9iY3Dvu>



Volet 5 : Scénario Pédagogique Exemple
<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/8MyKC3N96qegxpqXnHskPS>



La différenciation pédagogique



Différenciation
<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/bGU6ySrqlL8KE3W7LLDHNJ>



Vocabulaire ensembliste et logique



Vocabulaire ensembliste et logique Volet 1
<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/nRaxsAhtKnDJyMnXrB4k49>



Vocabulaire ensembliste et logique Volet 2
<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/2psNYMzH6wNRP7e3Nzwick>



Vocabulaire ensembliste et logique Volet 3
<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/2EMrACeP154iQi3joezMSQ>

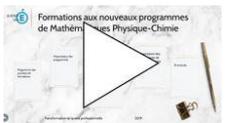


Les programmes de mathématiques et de physique-chimie en bac pro



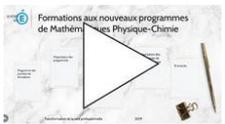
Présentation Générale-Prog-MPC-2020

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/piRe9KrQ4XxDYoiPEc5DJJ>



Présentation Générale Programmes

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/jjUHPVgDbk1rpMd9e1m3aN>



Présentation Programmes Physique-Chimie Voie Pro

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/rzx8YAfqiDxMNAcxkBkxTd>



Présentation Programme Math Voie Pro

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/5DcJ9a9gXw3GLVMpdBMvHA>



Programmes de Physique-Chimie 1ère et Tle Professionnelle

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/aYAbAtWYBJA6Z9cfKTdk4W>



Programmes de Mathématiques de 1er et Term Bac Pro 2020

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/iWxcxYAQx9P3cwaKtXsVc7>

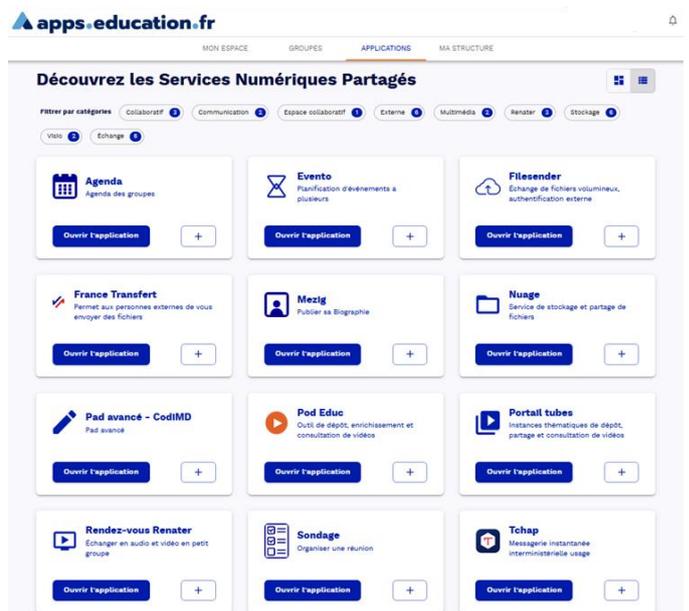


La boîte : des outils numériques pour un travail collaboratif

<https://portail.apps.education.fr/services>

Cette plateforme réservée aux agents de l'éducation nationale offre un bouquet d'applications permettant un travail collaboratif sécurisé et ergonomique hors des plateformes proposées par les géants de l'Internet (quand c'est gratuit c'est l'usager le produit !).

Agenda, nuage, échange de fichier volumineux (même hors éducation nationale), visio-conférence, pad... tous ces outils sont disponibles avec les identifiants académiques.



Viaeduc : plateforme collaborative de l'éducation nationale

<https://www.viaeduc.fr/>

Réservée aux titulaires d'une adresse académique (@ac-xxx.fr) cette plateforme comporte de nombreux groupes d'échange. Mais chacun peut créer son propre espace public, semi-public (sur invitation) ou privé (invisible).

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le référent numérique académique des PLP Maths Sciences : jean-louis.morin@ac-lyon.fr. Il a ouvert un espace de collaboration pour les PLP Maths Sciences de l'académie de Lyon.



Les évaluations

Tous les élèves et apprentis de CAP, Bac Professionnel, Brevet des Métiers d'Art et Brevet Professionnel sont désormais évalués en suivant la nouvelle réglementation.

CAP, Bac Professionnel, BMA et BP

Les tableaux suivants résument les modalités d'évaluation et de certification pour l'année 2022-2023 :

Certificat d'Aptitude Professionnelle	1^{ère} année CAP	Programmes	BO spécial n°5 du 11 avril 2019
		Pas d'évaluation certificative	
	Terminale CAP	Programmes	BO spécial n°5 du 11 avril 2019
		Référentiel de certification	L'arrêté du 30 août 2019 publié au JO du 5 septembre 2019 fixe les modalités du contrôle en cours de formation : il n'existe plus qu'UNE SEULE situation en mathématiques (notée sur 12 points) et UNE SEULE situation de physique-chimie (notée sur 8 points) de 45 minutes CHACUNE et se déroulant en dernière année de CAP

Baccalauréat professionnel	Seconde	Programmes	BO spécial n°5 du 11 avril 2019
		Pas d'évaluation certificative	
	Première	Programmes	BO spécial n°1 du 6 février 2020
		Référentiel et modalités de certification	Arrêté du 17 juin 2020 du JO du 5 juillet 2020 Mathématiques : en CCF, 1 situation d'évaluation d'une durée de 45 min environ et notée sur 10 points. Il est préconisé que cette première situation se déroule au deuxième semestre de l'année de première ou au premier semestre de l'année de terminale . Physique-Chimie : en CCF, 1 situation d'évaluation d'une durée de 1h maxi et notée sur 10 points. Il est préconisé que la première situation se déroule au deuxième semestre de l'année de première ou au premier semestre de l'année de terminale .
	Terminale	Programmes	BO spécial n°1 du 6 février 2020
		Référentiel de certification du diplôme de baccalauréat professionnel	Arrêté du 17 juin 2020 du JO du 5 juillet 2020 Mathématiques : en CCF, 1 situation d'évaluation d'une durée de 45 min environ et notée sur 10 points. Il est préconisé que cette seconde situation se déroule au cours du deuxième semestre de l'année de terminale . Physique-Chimie : en CCF, 1 situation d'évaluation d'une durée de 1h maxi et notée sur 10 points. Il est préconisé que deuxième situation se déroule au cours du deuxième semestre de l'année de terminale .

Brevet des Métiers d'Art	Programmes 1 ^{ère} année et 2 ^{ème} année	Arrêté du 23-6-2021 publié au BO spécial n° 28 du 15 juillet 2021
	Référentiel de certification des Brevets des Métiers d'Art	Session 2023 : Mathématiques : en CCF, 2 situations d'évaluation d'une durée de 45 min environ et notées chacune sur 10 points. Il est préconisé que la première se déroule au deuxième semestre de l'année de première et l'autre au cours du deuxième semestre de l'année de terminale. Physique-Chimie : en CCF, 2 situations d'évaluation d'une durée de 45 min et notées chacune sur 10 points. Il est préconisé que la première se déroule au deuxième semestre de l'année de première et l'autre au cours du deuxième semestre de l'année de terminale. Arrêté du 23-6-2021 publié au BO spécial n° 28 du 15 juillet 2021

Brevet Professionnel	<i>Programmes 1^{ère} année et 2^{ème} année</i>	arrêté du 15-7-2021 publié au BO spécial n° 30 du 29 juillet 2021
	<i>Référentiel de certification du diplôme de brevet professionnel</i>	<p>Session 2023 :</p> <p><u>Mathématiques</u> : en CCF, comporte une situation d'évaluation, notée sur 20, d'une durée maximale d'une heure trente fractionnée dans le temps en deux séquences. Chaque séquence, notée sur 10, a une durée de quarante-cinq minutes environ.</p> <p>Toutefois, la première séquence doit être organisée avant la fin de la première moitié de la formation et la deuxième avant la fin de la formation. BO n°14 du 8 avril 2016</p> <p><u>Physique-Chimie</u> : en CCF, 2 situations d'évaluation d'une durée maximale d'une heure chacune. Une de ces situations d'évaluation se déroule durant le deuxième semestre de la dernière année de formation. Les deux séquences ne peuvent avoir lieu durant le même semestre de la formation.</p> <p>Les deux situations d'évaluation sont notées sur 10 points Arrêté du 5 octobre 2021 portant modification de l'arrêté du 3 mars 2016 modifiant les unités d'enseignement général des brevets professionnels : définition des épreuves et des règlements d'examen</p>

Les grilles de compétences doivent être un point d'appui non seulement dans l'élaboration de **toutes vos situations d'évaluation** mais également lors de la conception de vos séquences pédagogiques. Les nouveaux programmes définissent de nouvelles grilles, ce qui implique une évolution.

Depuis la rentrée 2019 les grilles de compétences ont évolué. **À la rentrée 2022**, elles s'appliquent à tous les élèves et apprentis de CAP, de seconde, première et terminale professionnelles ainsi que de BMA (voir pages 14, 15 et 16).

Pour les autres élèves et apprentis en BMA (voir page 16 : grille d'évaluation par compétences) et **en BP** (grille d'évaluation par compétences : voir page 17)

Tous ces documents sont téléchargeables sur le portail **Idéal**.

L'**évaluation**, qu'elle soit diagnostic, formative ou certificative, **est au cœur de tout apprentissage. Première étape de la conception**, les futures démarches pédagogiques appropriées au sein de la classe et de l'établissement, elle doit permettre :

- **de s'assurer** de l'acquisition des compétences travaillées avec les élèves ;
- **d'activer** en conséquence les dispositifs de remédiation, d'aide et d'accompagnement ;
- **d'informer** l'élève et ses parents sur les nouvelles acquisitions.

Les supports d'évaluations certificatives doivent **impérativement** utiliser les maquettes académiques disponibles sur l'intranet (voir lien précédent).

Nous rappelons que l'archivage des copies de CCF et des relevés de notation est de la responsabilité du chef de centre. Pour se préserver de toute difficulté, nous invitons les professeurs évaluateurs à transmettre les copies et les notes à leur chef d'établissement après chaque situation de CCF.

Liste des groupements auxquels sont rattachées les spécialités de baccalauréat professionnel

Arrêté du 6 juin 2023 modifiant les groupements de mathématiques et de physique-chimie pour plusieurs spécialités de baccalauréat professionnel

Diplôme National du Brevet (DNB) :

La maîtrise du socle commun :

La maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture s'appuie sur l'appréciation du niveau atteint dans chacune des quatre composantes du premier domaine (comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit ; comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale ; comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ; comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps) et dans chacun des quatre autres domaines (les méthodes et outils pour apprendre ; la formation de la personne et du citoyen ; les systèmes naturels et les systèmes techniques ; les représentations du monde et l'activité humaine).

Ces différents éléments sont évalués selon une échelle à quatre niveaux : maîtrise insuffisante, maîtrise fragile, maîtrise satisfaisante et très bonne maîtrise. Le positionnement sur cette échelle s'effectue au fil des évaluations menées au long du cycle 4 par les enseignants.

Parallèlement un livret scolaire numérique doit être renseigné (voir sur Eduscol

<http://eduscol.education.fr/cid104511/le-livret-scolaire.html>).

Les épreuves de l'examen terminal

Pour les candidats scolaires, l'examen comporte cinq épreuves obligatoires :

- Quatre épreuves écrites, communes à l'ensemble des candidats, portant sur les programmes de : français, mathématiques, histoire et géographie et enseignement moral et civique, sciences (physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie - 2 disciplines sur 3).
- Une épreuve orale de soutenance qui porte sur l'un des objets d'étude abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts ou sur l'un des projets menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle) suivis par le candidat.

Le diplôme national du brevet



Les textes de référence :

- **décret n°2025-328 du 10 avril 2025**
- **arrêté du 10 avril 2025**
- **note de service du 2 septembre 2025**

Brevet Professionnel (BP) :

Cela concerne les quelques rares établissements formant les apprentis au BP. Les nouveaux programmes et les nouvelles modalités d'évaluations sont appliqués pour les apprentis entrant en formation depuis septembre 2016. De nouvelles modalités d'évaluation proches de celles des baccalauréats professionnels **ont été mises en place à la session 2018**.

Vous pouvez trouver en ligne sur Eduscol les nouveaux programmes (arrêté du 15-7-2021 publié au BO spécial n° 30 du 29 juillet 2021) et les modalités d'évaluations (BO n°14 du 8 avril 2016 :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100573).



À noter que l'habilitation à contrôles en cours de formation est comme pour toutes les autres formations en apprentissages soumise à autorisation.

Pour toute information sur nos disciplines vous pouvez aller sur la page « **J'enseigne au lycée professionnel** » sur eduscol et cliquer sur les rubriques :

- **Programmes et ressources en mathématiques - voie professionnelle**
- **Programmes et ressources en physique-chimie - voie professionnelle**

Évaluation de Mathématiques/ Physique-Chimie CAP...

Titre

Situation d'évaluation n°

Établissement :

Date de l'évaluation : / /

NOM et Prénom de l'élève/apprenti :

Professeur :

1. Liste des capacités, connaissances et attitudes évaluées

Capacités	
Connaissances	
Attitudes	

2. Évaluation¹

Compétences ²	Capacités	Questions	Appréciation du niveau d'acquisition ³
S'approprier	Rechercher extraire et organiser l'information. Traduire des informations, des codages.		
Analyser Raisonner	Émettre des conjectures, formuler des hypothèses. Choisir une méthode de résolution, un protocole. Élaborer tout ou partie d'un protocole. Compléter une méthode de résolution. Choisir des lois pertinentes. Évaluer des ordres de grandeurs (pour choisir des appareils adaptés).		
Réaliser	Mettre en œuvre les étapes d'une démarche. Mettre en œuvre un protocole expérimental en respectant les règles de sécurité. Organiser son poste de travail. Effectuer des procédures courantes (collectes de données, utilisation du matériel...). Utiliser un modèle. Représenter (tableau, graphique...). Calculer. Mettre en œuvre des algorithmes. Expérimenter (en particulier à l'aide d'outils logiciels ou des dispositifs d'acquisition de données). Utiliser une simulation.		
Valider	Critiquer un résultat (signe, ordre de grandeur, identification des sources d'erreur), argumenter. Contrôler la vraisemblance d'une conjecture. Valider ou invalider un modèle, une hypothèse. Conduire un raisonnement logique et suivre des règles établies pour parvenir à une conclusion.		
Communiquer	À l'écrit comme à l'oral : - rendre compte d'un résultat en utilisant un vocabulaire adapté et des modes de représentation appropriés ; - expliquer une démarche.		
			/ 12 ou /8⁴

¹ Des appels permettent de s'assurer de la compréhension du problème et d'évaluer le degré de maîtrise de capacités expérimentales et la communication orale.

En mathématiques : L'évaluation des capacités expérimentales – émettre une conjecture, mettre en œuvre des algorithmes expérimenter, utiliser une simulation, contrôler la vraisemblance d'une conjecture – se fait à travers la réalisation de tâches nécessitant l'**utilisation des TIC** (logiciel avec ordinateur ou calculatrice).

En sciences physiques et chimiques : L'évaluation porte nécessairement sur des capacités expérimentales observées durant l'expérimentation qu'il mène.

² L'ordre de présentation ne correspond pas à un ordre de mobilisation des compétences. La compétence « Être autonome, Faire preuve d'initiative » est prise en compte au travers de l'ensemble des travaux réalisés. Les appels sont des moments privilégiés pour en apprécier le degré d'acquisition.

³ L'évaluateur peut utiliser toute forme d'annotation lui permettant d'évaluer l'élève (le candidat) par compétences.

⁴ Les modalités de la certification du CAP à compter de la session 2021 : 12 points en mathématiques et 8 points en physique-chimie

Évaluation de Mathématiques/ Physique-Chimie

2^{de} PRO ou 1^{ère} PRO ou Term Bac Pro ...

Titre

Situation d'évaluation n°...¹

Établissement :

Date de l'évaluation : / /

NOM et Prénom de l'élève/apprenti :

Professeur :

1. Liste des capacités, connaissances et attitudes évaluées

Capacités	
Connaissances	
Attitudes	

2. Évaluation

Compétences	Capacités	Questions	Appréciation du niveau d'acquisition ²
S'approprier	Rechercher, extraire et organiser l'information. Traduire des informations, des codages.		
Analyser Raisonner	Émettre des conjectures, formuler des hypothèses. Proposer, choisir une méthode de résolution ou un protocole expérimental. Élaborer un algorithme.		
Réaliser	Mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ou un protocole expérimental en respectant les règles de sécurité. Utiliser un modèle, représenter, calculer. Expérimenter, faire une simulation.		
Valider	Exploiter et interpréter des résultats ou des observations de façon critique et argumentée. Contrôler la vraisemblance d'une conjecture, de la valeur d'une mesure. Valider un modèle ou une hypothèse. Mener un raisonnement logique et établir une conclusion.		
Communiquer	Rendre compte d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié. Expliquer une démarche.		
			/ 10

¹ À renseigner dans le cas d'une évaluation par contrôle en cours de formation.

² L'évaluateur peut utiliser toute forme d'annotation lui permettant d'évaluer l'élève (le candidat) par compétences.

Évaluation de Mathématiques/ Physique-Chimie BMA ...

Titre

Situation d'évaluation n°...¹

Établissement :

Date de l'évaluation : / /

NOM et Prénom de l'élève/apprenti :

Professeur :

1. Liste des capacités, connaissances et attitudes évaluées

Capacités	
Connaissances	
Attitudes	

2. Évaluation

Compétences	Capacités	Questions	Appréciation du niveau d'acquisition ²
S'approprier	Rechercher, extraire et organiser l'information. Traduire des informations, des codages.		
Analyser Raisonner	Émettre des conjectures, formuler des hypothèses. Proposer une méthode de résolution. Choisir un modèle ou des lois pertinentes. Élaborer un algorithme. Choisir, élaborer un protocole. Évaluer des ordres de grandeur.		
Réaliser	Mettre en œuvre les étapes d'une démarche. Utiliser un modèle. Représenter (tableau, graphique...), changer de registre. Calculer (calcul littéral, calcul algébrique, calcul numérique exact ou approché, instrumenté ou à la main). Mettre en œuvre un algorithme. Expérimenter – en particulier à l'aide d'outils numériques (logiciels ou dispositifs d'acquisition de données...). Faire une simulation. Effectuer des procédures courantes (représentations, collectes de données, utilisation du matériel...). Mettre en œuvre un protocole expérimental en respectant les règles de sécurité à partir d'un schéma ou d'un descriptif. Organiser son poste de travail.		
Valider	Exploiter et interpréter les résultats obtenus ou les observations effectuées afin de répondre à une problématique. Valider ou invalider un modèle, une hypothèse en argumentant. Contrôler la vraisemblance d'une conjecture. Critiquer un résultat (signe, ordre de grandeur, identification des sources d'erreur), argumenter. Conduire un raisonnement logique et suivre des règles établies pour parvenir à une conclusion (démontrer, prouver).		
Communiquer	À l'écrit comme à l'oral : - rendre compte d'un résultat en utilisant un vocabulaire adapté et des modes de représentation appropriés ; - expliquer une démarche.		
			/ 20

¹ À renseigner dans le cas d'une évaluation par contrôle en cours de formation.

² L'évaluateur peut utiliser toute forme d'annotation lui permettant d'évaluer l'élève (le candidat) par compétences.

Établissement : Date de l'évaluation : / /

NOM et Prénom du CANDIDAT

Professeur - Examineur :

1. Liste des capacités, connaissances et attitudes évaluées

Capacités	
Connaissances	
Attitudes	

2. Évaluation

Compétences ¹	Capacités	Questions	Appréciation du niveau d'acquisition ²
S'approprier	Rechercher, extraire et organiser l'information. Traduire des informations, des codages.		
Analyser Raisonner	Émettre des conjectures, formuler des hypothèses. Proposer une méthode de résolution. Choisir un modèle ou des lois pertinentes. Modifier ou compléter un algorithme. Choisir, élaborer un protocole. Évaluer des ordres de grandeur.		
Réaliser	Mettre en œuvre les étapes d'une démarche. Utiliser un modèle. Représenter (tableau, graphique...), changer de registre. Calculer (calcul numérique exact ou approché, instrumenté ou à la main, calcul littéral). Mettre en œuvre un algorithme. Expérimenter – en particulier à l'aide d'outils numériques (logiciels ou dispositifs d'acquisition de données...). Utiliser une simulation. Effectuer des procédures courantes (représentations, collectes de données, utilisation du matériel...). Mettre en œuvre un protocole expérimental en respectant les règles de sécurité à partir d'un schéma ou d'un descriptif. Organiser son poste de travail.		
Valider	Exploiter et interpréter les résultats obtenus ou les observations effectuées afin de répondre à une problématique. Valider ou invalider un modèle, une hypothèse en argumentant. Contrôler la vraisemblance d'une conjecture. Critiquer un résultat (signe, ordre de grandeur, identification des sources d'erreur), argumenter. Conduire un raisonnement logique et suivre des règles établies pour parvenir à une conclusion (démontrer, prouver).		
Communiquer	À l'écrit comme à l'oral : - rendre compte d'un résultat en utilisant un vocabulaire adapté et des modes de représentation appropriés ; - expliquer une démarche.		
			/ 10

¹ L'ordre de présentation ne correspond pas à un ordre de mobilisation des compétences. La compétence « Être autonome, Faire preuve d'initiative » est prise en compte au travers de l'ensemble des travaux réalisés. Les appels sont des moments privilégiés pour en apprécier le degré d'acquisition.

² Le professeur peut utiliser toute forme d'annotation lui permettant d'évaluer l'élève (le candidat) par compétences.

Des ressources

Parcours professionnels Carrières Rémunérations (PPCR) :

Tous les renseignements utiles sont sur le site du ministère :

<http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>

Rallye et olympiades de mathématiques

Nous remercions les enseignants qui s'engagent et accompagnent leurs élèves dans les épreuves des Olympiades de mathématiques et du Rallye mathématiques. Nous en profitons pour souligner l'intérêt important suscité auprès des élèves par une épreuve permettant de **valoriser des compétences de recherche et d'initiative** tout en gardant un aspect ludique.

<http://rallye-math.univ-lyon1.fr/>

Semaine des mathématiques :

Chaque année le ministère organise **la semaine des mathématiques**. Elle permet de montrer à tous les élèves des écoles, collèges et lycées ainsi qu'à leurs parents, une image actuelle, vivante et attractive des mathématiques. Des actions ont lieu dans chaque académie (opérations portes-ouvertes, conférences destinées au grand public, manifestations locales, ateliers, expositions, visites, pratique de jeux mathématiques). Chaque enseignant peut contribuer à son niveau. Le thème pour cette année scolaire n'est pas encore connue.

Prochaine édition du 14 au 25 mars 2026

<https://www.education.gouv.fr/la-semaine-des-mathematiques-7241>

Société Française de Physique

*Créée en 1873 dans l'objectif de créer un **espace de discussion et de diffusion des connaissances** entre les physicien·nes de tout le territoire, la Société Française de Physique a conservé son **rôle fédérateur**, ainsi que son **engagement pour la diffusion des connaissances** et le partage des idées au sein de la communauté scientifique et au-delà.*

<https://www.sfphysique.fr/>

Fête de la science :

La Fête de la science est une manifestation populaire et gratuite qui célèbre les sciences, les techniques et les innovations sur l'ensemble du territoire. Elle s'adresse à tous les publics et contribue à favoriser le partage des savoirs entre les scientifiques et les citoyens. Cette année elle se déroulera **du 3 au 13 octobre 2025**. Cet événement a pour but de promouvoir la science auprès du grand public. Il lui permet d'aborder gratuitement les sujets scientifiques dans un rapport direct avec ses acteurs. Cette année le thème est : « La biodiversité dans les écosystèmes ».

Cet événement a pour objectifs de :

- favoriser le partage de savoirs et les échanges entre les chercheurs et les citoyens
- valoriser le travail de la communauté scientifique
- faciliter l'accès à une information scientifique de qualité
- permettre à chacun de mieux s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques et ainsi favoriser une participation active au débat public
- découvrir le travail des scientifiques et les métiers issus de la recherche
- sensibiliser le grand public à la culture scientifique
- stimuler, chez les jeunes, l'intérêt pour la science, la curiosité à l'égard des carrières scientifiques, susciter des vocations.

Chercheurs, laboratoires, entreprises, associations, musées... se mobilisent et proposent des animations, expositions, conférences, visites pour tous les âges, à partir de 6 ans. Nous donnons rendez-vous aux enseignants et à leurs élèves pour découvrir ce que vous aurons concoctés les participants : n'hésitez pas à consulter le programme spécialement dédié aux scolaires. Tous les événements sont gratuits.

Programme national sur <http://www.fetedelascience.fr/>

Programme régional sur <https://www.fetedelascience-aura.com/>

<https://www.fetedelascience.fr/la-region-auvergne-rhone-alpes-fete-la-science>

Mathématiques : Thème « algorithmique et programmation »

Le thème « algorithmique et programmation » fait partie intégrante depuis plusieurs années des programmes de mathématiques au cycle 4 mais désormais aussi depuis la rentrée 2019 du programme de CAP et de baccalauréat professionnel.

Ressources :

- Python est un logiciel libre. Voici un lien pour une version portable (clé USB par ex) : <https://sourceforge.net/projects/portable-python/>
- Scratch est un logiciel libre conçu pour s'initier aux concepts de base de la programmation : <https://scratch.mit.edu>
- Pour s'initier à l'algorithmique, à scratch et à python un site d'une association France IOI (olympiades de l'informatique). On peut s'initier en individuel mais aussi inscrire des classes : <http://www.france-ioi.org/>
- Algorithmique au collège : <https://isnbreizh.fr/scratch/>
- « Initiation à Scratch, des missions et des cartes » : ensemble de documents réalisés dans le cadre du laboratoire des usages « Robotique et programmation » du réseau Canopé ;
- Initiation à la programmation par bloc : <https://blockly.games/>
- Parcours distanciel « algorithmique et programmation » : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=929>
- Site Euler académie Versailles : <https://euler.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique71>
- Séries de vidéos destinées à aider élèves et professeurs à démarrer avec le logiciel Python : <https://www.apmep.fr/Prendre-en-main-Python>
- Séries de vidéos destinées à aider élèves et professeurs à démarrer avec le logiciel Scratch : <http://www.apmep.fr/Programmer-avec-Scratch>
- Groupe Viaeduc « Algorithmique et programmation au cycle 4 »
- Groupe Viaeduc « Algorithmique et initiation au codage »

Canopé : le réseau de création et d'accompagnement pédagogique

<https://www.reseau-canope.fr/>

Le réseau Canopé et votre Atelier Canopé de proximité vous accompagnent dans l'exercice de vos fonctions. Vous trouverez une multitude de ressources.

À Lyon l'atelier de proximité CANOPE se trouve 47 rue Philippe de Lassalle, 69316 Lyon (tél : 04 72 00 76 00)



Ressources et documentations

Nous vous proposons de consulter le plus régulièrement possible :

- La documentation disponible sur l'Intranet académique (Idéal) : <https://ideal.ac-lyon.fr/>.
- Le site éducol « Ressources pour faire la classe en mathématiques et sciences physiques et chimiques » (anciens programmes !) <http://eduscol.education.fr/cid46460/ressources-en-mathematiques-et-sciences-physiques-et-chimiques.html>

Pour prendre le temps de se cultiver vous pouvez « feuilleter » :

- La lettre d'information Edu-Num en mathématiques et en physique-chimie vous informe sur les usages, les ressources et les actualités concernant la mise en œuvre du numérique dans les disciplines respectives :

<http://eduscol.education.fr/maths/enseigner/ressources-et-usages-numeriques/la-lettre-edu-num.html>

<http://eduscol.education.fr/physique-chimie/enseigner/ressources-et-usages-numeriques/la-lettre-edu-num.html>

- Le Bulletin d'informations rectorales (BIR) : <http://www.ac-lyon.fr/pid31964/bulletin-informations-rectorales.html> (on peut s'abonner au sommaire)

- Le Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale (BOEN) :

<http://www.education.gouv.fr/cid2560/abonnement.html> (on peut s'abonner au sommaire)

Prochaine campagne de formations

Inscriptions à partir
du 23 septembre

ÉLÉA

Concevoir et mettre en œuvre des activités pédagogiques avec la plateforme d'apprentissage Eléa

Niveau 1 Prendre en main ÉLÉA

💡 formations par département, au plus près de chez vous.

Niveau 2 Maîtriser les paramètres avancés de la plateforme

Ludification adaptative

Comment engager les élèves dans la réalisation des activités pédagogiques ?

Découvrez les leviers de la ludification, avec le plugin Ludilearn ou sans le numérique

Intelligence artificielle

Niveau 1 Les intelligences artificielles dans l'éducation

Comprendre, questionner et utiliser les IA dans sa pratique professionnelle

💡 Formation par territoire, au plus près de chez vous.

Niveau 2 Concevoir et évaluer avec l'IA

Développer les gestes professionnels pour l'utilisation de l'IA générative

PIX+Édu

Développez vos compétences numériques professionnelles

3 étapes, de la découverte à la passation du volet automatisé et du volet professionnel de PIX+Édu

100% distanciel, nombreux rendez-vous



Pour en savoir plus
sur les formations
proposées par

la Délégation Régionale Au
Numérique Éducatif

